



Accueil Hydro-Québec Autoproduction

## PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ TOUT EN ÉTANT RELIÉ AU RÉSEAU D'HYDRO-QUÉBEC

Hydro-Québec n'a aucun partenariat avec les fournisseurs d'équipements d'autoproduction d'électricité ni aucune association commerciale liée à la vente de ces équipements.

Hydro-Québec n'est responsable de l'achat ni de l'installation des équipements de production.

Hydro-Québec ne fait qu'autoriser le raccordement à son réseau et s'assurer que les équipements respectent ses exigences de raccordement.

**Important :**

Nous vous suggérons de soumettre votre projet à Hydro-Québec avant d'acheter vos équipements.

Un autoproducteur est un client d'Hydro-Québec qui produit de l'électricité au moyen d'une installation dont il est propriétaire et exploitant pour combler une partie ou la totalité de ses besoins.

- Vous êtes un précurseur en matière de technologies liées à l'autoproduction ?
- Vous désirez bénéficier d'une certaine autonomie sur le plan énergétique ?
- Vous êtes prêt à investir pour produire de l'électricité ?

L'autoproduction vous permet d'agir selon vos convictions et d'optimiser la gestion de votre consommation.

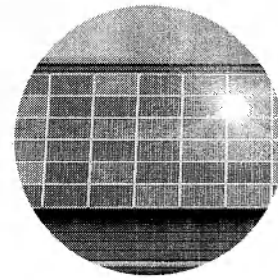
### L'AUTOPRODUCTION VOUS INTÉRESSE ? DÉCOUVREZ QUEL TYPE D'AUTOPRODUCTEUR VOUS ÊTES

1

- Vous êtes propriétaire de l'endroit où vous envisagez d'installer les équipements de production d'électricité.
- Vous n'êtes pas propriétaire de l'endroit où vous envisagez d'installer les équipements de production d'électricité.

## Panneaux solaires : faites vos calculs !

L'installation de panneaux solaires vous intéresse ? Consultez notre site Web sur [l'énergie solaire photovoltaïque](#) avant d'investir.



---

[Accueil Hydro-Québec](#)

[Plan du site](#)

[Conditions et confidentialité](#)

[Accessibilité](#)

[Loi sur l'accès](#)

[Pour nous joindre](#)

---

© Hydro-Québec, 1996-2019. Tous droits réservés.